

LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES DE LA DDT



Délégation territoriale GÉVAUDAN

9, route du stade
48100 Marvejols
Tel : 04 66 42 63 30
Mail : ddt-delegation-marvejols@lozere.gouv.fr

Délégation territoriale TERRES DE VIE

4, avenue de la gare, BP 132
48005 Mende cedex
Tel : 04 66 49 41 94
mail : ddt-delegation-mende@lozere.gouv.fr

Délégation territoriale CAUSSES CÉVENNES

ZA St-Julien du gourg
48400 Florac
Tel : 04 66 45 00 21
mail : ddt-delegation-florac@lozere.gouv.fr

N'hésitez pas à nous contacter !

vous pouvez trouver toutes nos informations sur le site internet des services de l'Etat en Lozère : <http://www.lozere.gouv.fr/>



Direction
Départementale
des
Territoires

**Au service
des territoires de la
Lozère**



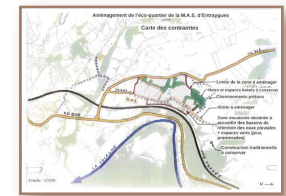
LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

En Lozère, l'État se mobilise aux côtés des collectivités pour favoriser l'émergence et la concrétisation des projets d'aménagement et de développement :

- ▶ Dans une logique de guichet unique, **les trois délégations territoriales** de la DDT sont les interlocuteurs de proximité des élus qui souhaitent être accompagnés et soutenus dans la construction et la mise en oeuvre de leurs projets
- ▶ Les projets complexes et/ou innovants, représentant un enjeu fort pour le territoire, bénéficient de l'appui du **pôle projets**. Ce pôle réunit et articule les compétences des différents services de l'État concernés, sous l'autorité du sous-préfet d'arrondissement. Dans une logique de simplification administrative, ses objectifs sont, d'une part, d'apporter un conseil stratégique amont tenant compte du contexte local et des particularités du projet, et d'autre part, d'aplanir la complexité des procédures inhérentes aux projets d'aménagement et de développement économique.

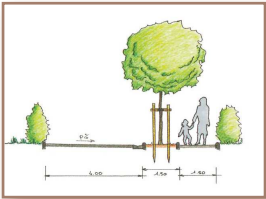
Des projets enrichis, un suivi facilité, une réalisation accélérée : ce partenariat entre l'État et les collectivités est un gage de qualité des réalisations sur le terrain, d'efficacité dans la mise en oeuvre des projets et d'optimisation des délais d'instruction.

LES MISSIONS DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES



Au sein d'une organisation nouvellement créée, les délégations territoriales de la DDT proposent un appui aux communes et communautés de communes dans le cadre de leurs réflexions et de leurs projets.

Les délégations territoriales sont en mesure de vous apporter une réponse, vous orienter ou vous accompagner en vous conseillant dans les domaines suivants :



- ▶ revitalisation de centre-bourgs
- ▶ transition énergétique
- ▶ diagnostic et projet de territoire
- ▶ aide à l'émergence des projets
- ▶ publicité
- ▶ aménagement
- ▶ sécurité routière
- ▶ accessibilité

Au cœur des enjeux de développement durable, les délégués territoriaux et leurs adjoints assurent la transversalité nécessaire entre les différents champs d'intervention de la DDT : planification, politique du logement, bâtiment, prise en compte des problématiques environnementales, agricoles...

Plus généralement, une assistance technique, administrative et réglementaire dans les domaines de l'aménagement durable des territoires.

Ils sont chargés, en lien avec les services métiers de la DDT, de :

- ▶ **Représenter** la DDT sur un territoire ou un projet, en tant qu'interlocuteur unique
- ▶ **S'impliquer** dans l'émergence des projets avec en particulier l'accompagnement des candidatures pour les appels à projets, pour les démarches «Atelier des Territoires»
- ▶ **Structurer** une méthode d'intervention et accompagner une opération de "revitalisation de centre-bourgs"
- ▶ **Contribuer** à la mise en place de financements et d'une maîtrise d'ouvrage opérationnelle et assurer les conditions du passage de relais vers un assistant à maîtrise d'ouvrage
- ▶ **Promouvoir** la mise en oeuvre des politiques publiques portées par la DDT notamment au travers du nouveau conseil aux territoires
- ▶ **Contribuer** au diagnostic territorial en réalisant des portraits des territoires pour les nouvelles communautés de communes et en effectuant les études et analyses prospectives afin de mieux appréhender les enjeux, les atouts et les faiblesses de ces territoires

POUR TOUTE QUESTION, VOS INTERLOCUTEURS SUR CHAQUE TERRITOIRE :

"GEVAUDAN"

Délégué territorial
Philippe MATHIEU
tel : 04 66 42 63 32



"TERRES DE VIE"

Délégué territorial
Yves BERTUIT
tel : 04 66 49 41 93



"CAUSSES CÉVENNES"

Délégué territorial
Christophe DONNET
tel : 04 66 45 31 15

